



Création en mars 2023

**NOUVEAU**

# RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE

TITRE PROFESSIONNEL

## OBJECTIFS



Certifié par le  
Ministère du travail,  
du plein emploi et de  
l'insertion

**SUR  
1 AN**  
1 SEMAINE CFA  
3 SEMAINES  
ENTREPRISE

À l'issue de la formation le titulaire du TP RET sera capable de :

- Gérer une structure proposant de l'hébergement, des services ou activités
- Organiser l'accueil des clients et gère les services d'hébergement, de réception et d'entretien-maintenance
- Gérer les services de restauration, de bar, d'animation et autres services proposés à la clientèle,
- Recruter et gérer le personnel de l'établissement, permanents, saisonniers ou intermittents
- Manager les équipes pour créer une dynamique, motiver et fidéliser les salariés
- Organiser la démarche commerciale de l'établissement pour vendre des séjours sur place, fidéliser les clientèles et développer les ventes additionnelles
- Développer la promotion de l'établissement avec des outils de communication, y compris numériques, de l'animation de son réseau territorial et de la gestion de la réputation de l'établissement
- préparer, adapter ou négocier le budget prévisionnel, suivre les dépenses et les ventes, et analyser les résultats et les indicateurs.

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Master hôtellerie-restauration
- Master Management

## ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

- Responsable structures d'hébergement touristique
- Responsable de restauration traditionnelle ou collective
- Responsable en restauration rapide
- Chef gérant en restauration collective
- Directeur ou adjoint au directeur d'hôtel
- Directeur de village vacances, de gîtes

## CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaires d'un diplôme de niveau 5 :  
BTS MHR, BTS Tourisme ou BAC+ 2  
métiers de la vente (avec une expérience  
dans le secteur)

## Prérequis exigés :

Sens de l'accueil de la courtoisie ; bonne  
résistance physique et au stress, sens de  
l'organisation, aptitude commerciale, goût  
pour la gestion.

## CONTRAT

**APPRENTISSAGE**



Être âgé  
de 16 à 29 ans

## CALENDRIER

Entrée possible de septembre à décembre.  
Nous consulter pour les prochaines dates  
de session.

## DURÉE

525 heures

## TARIF

1/ en alternance : coût de la formation  
pris en charge par l'OPCO de la branche  
professionnelle.  
2/ financement personnel : nous contacter.

[www.facmetiers91.fr](http://www.facmetiers91.fr)

Crédit photo ©Freepik-prostooleh

ÉVRY-COURCOURONNES

01 60 79 75 39 - [tertiaire.e@fdme91.fr](mailto:tertiaire.e@fdme91.fr)

INFOS

BÂTIMENT B

Filière Tertiaire



# TITRE PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE



## CONTENU DE FORMATION

### Bloc 1 /Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité

- Organiser le service hébergement et optimiser son fonctionnement
- Organiser le service réception et optimiser son fonctionnement
- Organiser le service entretien maintenance et optimiser son fonctionnement
- Organiser le service restauration bar et optimiser son fonctionnement
- Organiser le service animation, optimiser son fonctionnement et développer l'ancrage local.

### Bloc 2 / Manager le personnel d'un établissement touristique

- Organiser le service animation, optimiser son fonctionnement et développer l'ancrage local
- Manager les équipes d'un établissement touristique
- Assurer la gestion administrative des ressources humaines d'un établissement touristique

### Bloc 3/ Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale

- Développer et optimiser la commercialisation des offres d'un établissement touristique
- Promouvoir un établissement touristique et ses offres en français et en anglais

### Bloc 4/ Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique

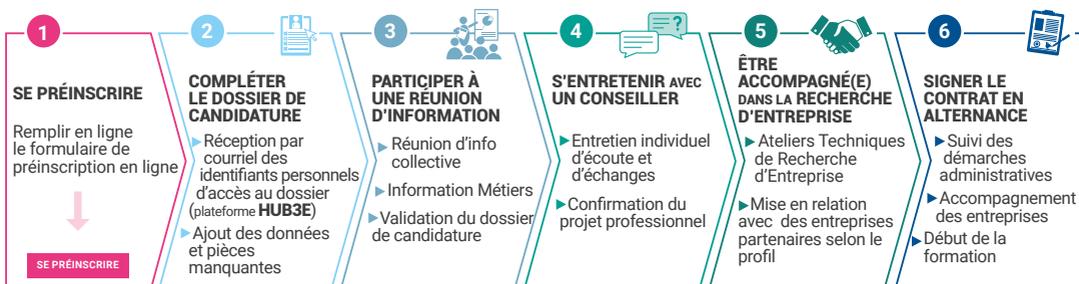
- Gérer le budget d'exploitation et sécuriser la rentabilité d'un établissement touristique
- Prévoir les investissements d'un établissement touristique et leur financement

**Anglais** (niveau B2 du CECL)

## Lieu d'exercice de l'activité

Les villages ou centres de vacances, les établissements hôteliers (clubs, plein air, résidences, ...) auberges de jeunesse, villages de gîtes, hébergements collectifs, refuges de montagne, bateaux de croisières maritimes et fluviaux, résidences séniors, ...

Inscription sur [www.facmetiers91.fr](http://www.facmetiers91.fr)



délai d'accès : 3 semaines entre la préinscription et l'admission de la candidature

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de pratique

- Présentiel
- Distanciel synchrone
- Distanciel asynchrone

## ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Examen blanc
- Contrôle en Cours de Formation
- Mises en situation
- Mémoire / soutenance
- Positionnement
- Examen final ponctuel

## HANDICAP

Site accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Accès à la formation et adaptation : contacter le référent handicap sur [mission.handicap@fdme91.fr](mailto:mission.handicap@fdme91.fr)

## MODALITÉS D'OBTENTION

- Diplôme accessible sous forme globale pour les candidats issus de la voie de l'apprentissage.
- Diplôme accessible sous forme progressive par capitalisation de blocs de compétences pour les candidats individuels ou issus de la formation professionnelle et de la VAE.